

Équipe de spécialistes CEE/FAO des emplois verts (Réseau conjoint d'experts OIT/CEE/FAO)

**Référence au programme de travail intégré:
Domaine d'activité 4, «Renforcement des capacités»**

A. Objectifs

1. Conseiller et appuyer le secrétariat pour la mise en œuvre du Programme CEE/FAO sur les questions relatives à l'emploi comme: les emplois, les compétences requises, l'éducation et la formation pour le secteur forestier dans le contexte d'une économie verte.

B. Activités

1. Participer à la mise en œuvre des activités du Plan d'action relatif au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte au titre du pilier C (des emplois verts décents), et appuyer le secrétariat en la matière:

- a. en contribuant à améliorer le suivi et l'analyse de la main-d'œuvre du secteur (y compris les conditions de santé et de sécurité au travail);
- b. en passant en revue les questions liées à la main-d'œuvre du secteur forestier à tous les niveaux (élaboration de politiques, administration, opérations etc.) et en examinant les principales menaces qui pèsent sur la durabilité de la main-d'œuvre;
- c. en formulant des recommandations aux fins d'examen par les organes dont relève l'équipe pour élaborer des mesures préventives et correctives, y compris des manières d'inciter les jeunes à travailler dans le secteur forestier;

2. Évaluer et diffuser les outils existants et, le cas échéant, contribuer à l'élaboration de nouveaux outils pour former la main-d'œuvre forestière présente et future et certifier les compétences dans le secteur forestier;

3. Conseiller et appuyer le secrétariat en matière d'organisation de réunions concernant les compétences et la formation forestières;

4. En collaboration avec l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO) et l'Association internationale des étudiants forestiers (IFSA), cartographier et détailler les programmes éducatifs forestiers, et définir les futures compétences requises des professionnels du secteur forestier de la région;

5. Contribuer aux activités de renforcement des capacités (domaine d'activité 4) qui sont liées aux compétences et à la formation forestières;

6. Diffuser des informations relatives aux activités et aux résultats du réseau.

C. Principaux résultats attendus

1. Des recommandations, élaborées en étroite collaboration avec l'équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts et portant sur les manières et les méthodes qui permettront d'améliorer la collecte et l'analyse de données concernant les emplois, la santé et la sécurité dans le secteur forestier à l'appui d'une amélioration de l'élaboration de politiques (y compris pour les indicateurs 6.5 et 6.6 des critères et indicateurs paneuropéens);

2. Une évaluation du bien-fondé d'une recommandation sur un cadre pour les plans d'action nationaux relatifs à des emplois verts décents dans le secteur forestier (s'agissant

par exemple de l'élaboration et de l'application de réglementations relatives à la sécurité et à la santé au travail, de campagnes de communication ciblant des candidats potentiels, de formation) avec des exemples et des études de cas et, le cas échéant, l'élaboration de ladite recommandation;

3. Une réunion pour examiner et formuler des recommandations destinées à traiter les principales questions relatives à la main-d'œuvre du secteur forestier, y compris la formation, l'éducation et les considérations de parité hommes-femmes;

4. L'évaluation et la diffusion d'informations sur les modèles de certification des compétences existants, comme la certification de compétences pour les entrepreneurs du secteur forestier (ConCert), la certification des utilisateurs de tronçonneuses européens (ECC), le Réseau de formation en matière de bois-énergie (WETNet) et d'autres outils susceptibles d'être élaborés par le Conseil européen pour les compétences forestières et environnementales (EFESC), avec en parallèle l'élargissement de l'approche des compétences à l'ensemble de la région de la CEE.

D. Contexte

Établi/ Approuvé par:	Le Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO, Rovaniemi (Finlande), 2013
Durée:	De janvier 2014 à décembre 2015. Renouvelable.
Méthodes de travail:	Réunion annuelle. Méthodes complémentaires à déterminer par l'équipe.
Rapports:	Chaque année, au Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières.
Chef d'équipe:	Celui-ci sera élu lors de la première réunion de l'équipe.